

Le travail féminin et la crise actuelle : (suite et fin)

Autor(en): **L.-H.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 450

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261907>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sans bornes à la cause féministe ont constitué un élément capital du succès que nous annonçons aujourd'hui.

Et maintenant, amis lecteurs, amies lectrices, à vous de compléter ce succès. Nous venons de vous dire comment.

E. Gb.

Le travail féminin et la crise actuelle

(Suite et fin)¹

III.

Comment les femmes peuvent-elles participer à la lutte contre le chômage et en atténuer les conséquences?

Ce n'est un secret pour personne que les temps de crise favorisent le développement de l'égoïsme. Dans la lutte pour l'existence matérielle, on met ses soucis personnels et ses besoins au premier plan. L'esprit de solidarité se perd ou ne se manifeste plus suffisamment. Or, c'est précisément pendant ces temps difficiles qu'il devrait être le plus vivace. Les plus faibles devraient pouvoir compter sur l'appui des plus forts, qui devraient comprendre leurs peines, les difficultés qu'ils ont à surmonter, et les aider à supporter l'inévitable.

Les femmes possèdent une intuition qui les aide à découvrir les moyens d'alléger ces peines et leur permet de trouver une porte de sortie. C'est maintenant qu'elles peuvent exercer ces capacités. Plusieurs devoirs pressants s'offrent à elles: Protection des chômeurs pour lesquels on ne trouve pas de travail; recherche de travail; adaptation des chômeuses à de nouvelles professions épargnées par la crise, et travail hors du lieu de domicile.

La Confédération, les cantons, les communes ont pris des mesures pour assurer l'existence des chômeurs qui ont perdu leur situation sans qu'il y ait eu de leur faute. Les moyens d'existence immédiats sont garantis par l'allocation de chômage, puis par une subvention extraordinaire de crise. L'initiative privée n'est pas superflue dans les circonstances actuelles; l'assistance officielle limitant son action à une aide purement et exclusivement matérielle.

Plus l'avenir est inquiétant pour le chômeur, plus il est nécessaire de le maintenir dans un milieu réconfortant pendant ses heures de loisirs. C'est pourquoi il faut créer (c'est fait dans bien des localités: L.-H. P.) des foyers pour chômeurs; il faut leur donner la possibilité de raccommode leurs vêtements et d'en confectionner; leur faire entendre de temps en temps de bonne musique. Il faut, en un mot, les soutenir, les encourager moralement, afin d'éviter qu'ils ne se démoralisent, comme c'est si souvent le cas.

On peut créer également des cuisines populaires pour chômeurs, fournissant une nourriture saine à bon marché. Des collectes de vêtements, des cadeaux de Noël, l'aide individuelle donnée à certains chômeurs dans la misère du fait de la maladie, sont autant de

¹ Voir les deux précédents numéros du *Mouvement*.

L'apprentissage ménager

La commission d'apprentissage ménager du canton de Vaud, qui préside Mme M.-L. Payot a procédé pour la première fois, les 2 et 3 avril, aux examens de fin d'apprentissage, puis, dorénavant, en vertu de la loi du 28 janvier 1935 sur la formation professionnelle, c'est le département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce qui assumera cette tâche, avec la collaboration d'une nouvelle commission, officielle, celle-là, où l'on nous assure qu'il y aura au moins trois femmes.

Les examens ont débuté, le 2 avril, dans la classe ménagère de Beaulieu, sous la direction entendue de Mme Delarageaz, maîtresse ménagère, qui a donné son aide à la commission avec un entier dévouement, en présence de MM. Porchet, conseiller d'Etat, James Schwar, inspecteur scolaire, Henri Laeser, qui a défendu au Grand Conseil l'apprentissage ménager, Graz, chef du secrétariat vaudois de l'enfance, qui a subsidie et hospitalisé la commission, avec neuf jeunes filles ayant fait leur apprentissage à Lausanne; le 3 avril, ce fut le tour de dix jeunes filles, venant du canton; les examinatrices, Mme Delarageaz, Mmes Payot, Joseph Gilliéron, Mlle Comte, avocate, et Huguenin, secrétaire de la commission, constatèrent que les jeunes filles venant du canton ont fait de meilleurs examens que les Lausannoises, tant pour la cuisine que pour le repassage, le raccommodage et la théorie.

Il convient, au moment où la commission privée née en 1922, sur l'initiative de Mlle N. Sautter, à l'Union des Femmes de Lausanne, présidée tour à tour par Mmes Girardet-Vielle, F. Porchet, P. Cornaz et Payot, termine son activité, de souligner le travail utile et fécond qu'elle a accompli en formant, à l'aide de maîtresses de maison expertes et compréhensives, de bonnes ménagères.

S. B.

En reprenant, à son compte l'apprentissage ménager, le Département vaudois de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce lance une circulaire dont nous extrayons ceci:

«En 1922, l'Union des Femmes du Canton de Vaud instituait une commission chargée d'organiser et de diriger l'apprentissage du service de maison dans les familles voulant bien collaborer à cette œuvre nécessaire en acceptant de former chez elles des apprenties.

«Cette institution privée obtint des résultats favorables mais jugés par elle comme insuffisants. L'absence de tout caractère officiel rendait sou-

vent ces apprentissages difficiles au point de vue administratif. En outre, et surtout, ils n'avaient pas pour les jeunes filles la même valeur professionnelle qu'un apprentissage officiel de couturière, lingère ou vendeuse.

«Les organisatrices de l'apprentissage ménager demandèrent elles-mêmes que l'Etat voulût bien rendre officiel ce que l'initiative privée avait si heureusement créé. La chose n'était possible que par l'incorporation de cet apprentissage dans la loi sur la matière. C'est ce qui fut fait lors de l'élaboration de la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle adoptée en janvier 1935 par le Grand Conseil vaudois.

«Après une longue discussion et grâce à l'appel que lui adressèrent les associations féminines notre assemblée législative main tint heureusement dans la loi le chapitre concernant l'apprentissage ménager.

«Une commission de dames, où la commission privée de l'enseignement ménager était fortement représentée, a élaboré le programme de cet apprentissage, celui des examens et le texte du contrat. Ces documents peuvent être consultés soit au Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce (Bureau de la formation professionnelle) à Lausanne, soit au Bureau d'orientation professionnelle du Secrétariat vaudois de l'enfance (rue de Bourg 8, à Lausanne).

«Toutes les maîtresses de maison étant à même de former utilement une apprentie ménagère et désirant le faire sont priées de prendre les informations nécessaires puis de s'inscrire soit au service cantonal mentionné plus haut, soit au Secrétariat vaudois de l'enfance. D'autre part, les parents désirant placer une jeune fille en apprentissage pour le service de maison sont également priés de s'inscrire aux mêmes adresses à choix.

Actuellement, nombre de professions féminines sont encombrées. En outre, le chômage intense qui atteint des pères de famille imposera de plus en plus l'emploi de main-d'œuvre masculine à la place de celle de femmes et jeunes filles. Que feront alors ces dernières? L'apprentissage du service de maison leur ouvre des perspectives de travail équitablement rémunéré et fort intéressant lorsqu'il est bien compris. Il constitue en outre la meilleure préparation à la vie familiale.

«Nous faisons appel à la collaboration de toutes les personnes qui, comme maîtresses de maison ou parents de jeunes filles, peuvent en s'inscrivant assurer le rapide développement d'une entreprise pour le bien de la famille et par conséquent du pays.»

qués, peuvent être efficaces et constituer de réels remèdes contre le chômage.

En ce qui concerne l'adaptation des chômeuses aux professions épargnées par la crise et l'organisation du travail hors du lieu de domicile, on constate, en Suisse, que, bien que le nombre des demandes de travail soit de beaucoup supérieur à celui des offres, il y a cependant des métiers dans lesquels on manque de main-d'œuvre. Ce sont, pour une bonne part, des professions ouvertes uniquement aux femmes. Celles-ci n'ont pu faire face aux exigences de ces branches professionnelles, et on a dû faire appel à la main-d'œuvre étrangère.

Pour 2574 femmes qui, en 1928, cher-

chaient une place, il y en avait, en 1933, 12.454. Ces conditions révèlent une situation économique peu réjouissante.

Les raisons de l'incapacité de certaines de nos chômeuses à remplir ces places résident dans le fait qu'elles s'adaptent mal à un milieu très différent de celui dans lequel elles ont vécu, et que, ni le milieu, ni le changement, ne leur sont, en général, sympathiques; en outre, elles ne sont pas préparées.

On pourrait, suivant les régions, réorganiser et améliorer cette situation fâcheuse; les associations féminines pourraient travailler en collaboration avec les autorités et les offices de placement. Cette entente serait profitable à tous points de vue et aurait l'avantage d'éviter des efforts dispersés tendant au même but.

Des cours devraient être organisés pour préparer les chômeuses à leur profession nouvelle; plus spécialement au service de maison qui a grand besoin de main-d'œuvre qualifiée. On trouverait certainement des maîtresses de maison disposées à engager des chômeuses comme apprenties ménagères et à leur donner la préparation indispensable.

Une Centrale suisse du service de maison a été fondée à cet effet; son secrétariat est à Saint-Gall, Tannenstrasse, 18; il donne tous les renseignements sur ces questions, et sert d'intermédiaire entre les employeurs et les chômeuses qui veulent se préparer au service de maison.

La tâche des associations féminines est aussi de veiller au bien-être des chômeuses qui ont accepté du travail au dehors, et cela aussi bien pendant leurs heures de loisirs que pendant leurs heures de travail. Elles doivent essayer de résoudre le problème du logement de ces chômeuses en leur assurant des appartements ou pensions en rapport avec leur gain. Elles peuvent ouvrir à leur intention des bureaux de renseignements et de conseils gratuits, prévoir des locaux de réunion, des salles de lecture, etc. Les femmes qui ont dû laisser en arrière des membres de leur famille dont elles ont la responsabilité, devront pouvoir compter sur l'appui des assistantes sociales qui veilleront sur eux. L'aide féminine leur sera utile aussi, lorsqu'elles manqueront de linge ou de vêtements.

Enfin, il faudrait faire comprendre aux chômeurs la portée de l'effort fait en leur faveur, tant matériellement que moralement, afin qu'ils mettent toute leur bonne volonté à accepter les places qu'on leur offre, laissant ainsi leurs allocations de chômage ou leurs secours de crise à d'autres, moins favorisés.

Le travail de Mme le Dr. Banniger est plein de suggestions intéressantes, mais nous devons convenir que la plupart d'entre elles sont, aujourd'hui, ou réalisées, ou en voie de réalisation. La crise, s'aggravant de jour en jour, a obligé tout le monde à prendre toutes les mesures possibles pour diminuer le tragique de la situation. Cependant, tant qu'on fasse, on ne fera jamais assez; car, s'il est des chômeurs qui s'habituent fort bien à cette longue inaction, il en est d'autres qui en souffrent jusqu'à devenir neurasthéniques, sans parler des misères affreuses qui subsistent malgré tout ce qu'on tente.

Mais il ressort nettement de cette étude que les accusations gratuites portées contre le travail de la femme en général et de

Van Dyck, du Musée du Prado, qui la représente à cheval.

Pour narrer les événements de cette vie qui en fut chargée d'une manière écrasante, pour citer seulement le plus grand nombre des personnalités de marque qui gravitèrent autour d'elle, il faudrait toutes les colonnes du *Mouvement Féministe*. Nous devons nous borner aux points capitaux: la brève royauté, l'abdication, la conversion, l'attachement au cardinal Azzolini.

Tant qu'elle fut reine, Christine ne négligea aucun des devoirs de sa charge; on raconte même que, souffrant d'une fièvre qui dura un mois, pas un jour elle ne renonça à s'occuper des affaires de l'Etat. Aucune illusion d'ailleurs sur ses grandes responsabilités. A seize ou dix-sept ans, la fillette écrivait: «Je vois d'avance mon destin: si j'agis avec mûre réflexion et sagesse, d'autres en auront l'honneur, mais s'il y a des négligences dues à autrui, c'est sur moi qu'elles retomberont.» Et, peu après, elle revient volontiers sur cette idée, que la loi salique fut une mesure sage, que les femmes ne devraient pas régner.

Cela peut surprendre de la part d'un être aussi énergique et ambitieux, — car elle place très haut l'ambition, — seulement cette ambition est d'une autre sorte, et le gouvernement du royaume se présente à ses yeux plutôt comme un devoir austère, non désiré, auquel Christine préfère de beaucoup la lecture, les entretiens avec des savants et des philosophes, et, en général, la culture de l'esprit. Elle possède plusieurs langues, en connaît huit ou dix. Ne dormant habituellement que

trois à cinq heures sur vingt-quatre, elle a donc à sa disposition de fort longues journées, où il y a place pour tout, sauf pour sa toilette. C'est là le cadet de ses soucis; on lui reproche, non sans raison, d'y trop peu songer; mais, sous cette critique, sans doute faut-il voir aussi un mépris, choquant pour son entourage, des habitudes de l'époque. La reine ne protège son visage ni contre le soleil, ni contre la pluie (c'est déjà une sportive moderne), et porte des vêtements commodes, destinés, il est vrai, à masquer cette déviation de la hanche qui lui est restée de son enfance.

Les fêtes du couronnement furent splendides; elles durèrent plusieurs jours. La souveraine avait vingt-quatre ans. Toujours délicate de santé, elle était encore affaiblie par un continué surmenage. A deux reprises, en 1652, elle fut très malade. Son médecin était le Français Bourdelot. Il ne crut pouvoir mieux faire que de lui ordonner un complet changement de vie. Une amélioration s'étant produite, Christine prit confiance. Elle mit de côté les livres, et jeux, ballets, mascarades, danse, remplacèrent pour un temps les études. On en voulut à Bourdelot, on en fit un grief à Christine, les savants surtout, qui se voyaient tenus à l'écart. Puis une autre influence s'affirma, également mal vue autour d'elle: celle d'Antoine Pimentel, ambassadeur de Philippe IV d'Espagne. On le dépeint comme un homme cultivé, sérieux. Il avait alors cinquante ans et était marié. Lui parti, ce fut l'ambassadeur d'Autriche, Montecucoli, qui jouit d'une grande faveur. (A suivre.)



Glané dans la presse...

Le jardin d'Anna de Noailles

Lorsque mourut Anna de Noailles M. Henri de Régner publia dans le *Figaro* un article où était évoqué ce jardin d'Amphion que ses amis rêvent aujourd'hui de consacrer à son souvenir:

«De tout temps le destin l'avait marquée du signe sacré, cette enfant dans les veines de qui coulait le double sang latin et grec. Dans l'émouvant et charmant livre qu'elle avait intitulé *Le Livre de ma vie*, elle nous a conté son enfance, soit à Paris, soit dans la villa d'Amphion où ses parents, le prince et la princesse de Brancovan venaient goûter les charmes des beaux étés et des doux automnes du Léman. Ce fut dans les calmes jardins qui descendaient jusqu'à la rive du lac que ses yeux avides et attentifs firent connaissance avec la nature qu'elle devait tant aimer. Ce fut là que naquit son amitié pour les fleurs et qu'elle se familiarisa avec les beautés de la terre, des eaux et du ciel, que grandit en elle cet ardent et mélancolique amour de la vie qui la rendit à jamais sensible à tout ce qui est vivant, à tout ce qui en nous souffre, désire, es-

père, regrette. Ce fut là enfin qu'elle reçut la première révélation de la Muse et qu'elle écouta les premiers oracles de la destinée. Ce fut de là qu'elle partit pour vivre la sienne avec héroïsme et avec certitude, car elle savait déjà qu'il n'y a pas d'ivresses sans lendemains, de joies sans douleur, de gloire sans amertume, que toute flamme se résout en cendre et que tout ce que nous sommes est fait déjà d'un peu de mort.»

Et voici comment M. Paul Valéry explique aujourd'hui dans le même journal la réalisation de ce projet.

La gloire de l'étonnant et extrême poète Anna de Noailles est de celles qui demandent d'être singulièrement célébrée. Ses fidèles n'ont cessé d'y songer; et voici que la pitié de quelques-uns a trouvé l'idée juste et sans exemple qui convenait à cette gloire et qui ne convenait qu'à elle: lui dédier le lieu même où l'enfance d'Anna, entre les arbres et les eaux, devina toute poésie, dans un site dont l'image lui fut la première substance de ses créations enthousiastes.

Sur les bords du lac de Genève, non loin d'Evian, à Amphion, localité dont le nom mythique appelle à l'esprit la toute-puissance de la lyre, existe la propriété Brancovan. C'est là que l'illustre femme passa ses premières années, et reçut de la nature grande et charmante de ce pays cette secrète initiation à l'univers poétique, dont elle devait si magnifiquement vivre, jusqu'à en mourir.

Une bande de terrain, prise sur ce domaine, et qui, de la route de Thonon, décline jusqu'à l'eau même du Léman, est offerte aux Amis d'Anna de Noailles, afin que, par l'art des jardins et d'architecture combinés, un chemin de

la femme mariée en particulier, sont injustes et erronées, chiffres en mains; que ce ne sont pas les femmes qui ont contribué à créer par leur travail professionnel la situation économique dont nous souffrons aujourd'hui. L'offensive menée actuellement contre le travail féminin est donc inutile, pratiquement, et ses conséquences (qui peuvent être désastreuses pour les intéressées) resteront sans effet sur la crise et le chômage. Il faut le dire sans se lasser et le répéter très haut. Pourquoi accepterions-nous toujours d'être celles qu'on sacrifie, celles qui font seules les frais de toutes les expériences, celles d'où vient « tout le mal », quand nous pouvons prouver le contraire?

L.-H. P.

IN MEMORIAM

Mme Henriette Mogg-Noverraz

On a rendu, le 8 avril, à Chailly s/Lausanne, les derniers honneurs à Mme Henriette Mogg-Noverraz, qui fut pendant nombre d'années, jusqu'au moment où la maladie la terrassa, en septembre 1926, un membre fidèle et actif de l'Union des Femmes de Lausanne, dont elle était l'économe, recevant avec amabilité les membres, apportant aux réunions gaieté et bon humeur. Lorsque la maladie l'immobilisa, elle continua de porter le plus vif intérêt à la vie de l'Union des Femmes, au mouvement féministe, à la paroisse de Chailly, à sa société de couture, au reste du monde avec quoi la liait la radiophonie, dormant à tous une belle leçon de courage et de vaillance dans l'adversité.

S. B.

La profession d'infirmière en Orient

AU SIAM.

Les infirmières diplômées du royaume de Siam sont peu nombreuses; on n'en compte que 816, mais toutes, sages-femmes ou infirmières, ont une formation complète. Des préjugés séculaires s'opposent d'abord à l'emploi de femmes mariées soignant des malades en dehors de leur parenté; il n'était pas admis non plus que les malades fussent soignés par des personnes de sexe opposé. Les premières jeunes infirmières siamoises mobilisées par la Croix-Rouge montrèrent une telle timidité devant les hommes malades, qu'on ne put leur confier la moindre responsabilité! En 1918, la Croix-Rouge répéta l'expérience, cette fois-ci avec succès. Les infirmières siamoises soignent actuellement les hommes comme les femmes, et en service de nuit comme en service de jour.

La formation se donne dans trois grandes écoles dépendant d'hôpitaux. Les élèves se recrutent dans la bonne société et ne sont admises qu'après une instruction secondaire de deux années au moins. Les cours durent trois ans et demi, dont trois années de soins généraux et six mois de service de sage-femme, cette dernière branche étant considérée comme essentielle.

Ces trois grandes écoles sont subventionnées soit par la Croix-Rouge, soit par une mission américaine, soit par la reine-mère qui souhaitait la disparition des vieilles méthodes supersticieuses

degrés et de pentes très douces soit aménagés, qui conduisent le promeneur vers le lac, le faisant insensiblement poète.

Il trouvera des fleurs, un bassin, sur sa route; de beaux arbres, aussi, et tout après de l'eau qui battra et flatterait quelques marches de marbre, un pavillon tout ajouré. Ici les plus beaux vers, comme créés pour lui, s'inscriraient:

*Etranger qui viendras, lorsque je serai morte,
Contempler mon lac genevois
Laisse que ma jerveur dès à présent t'exhorte
A bien aimer ce que je vois.*

*Au bout d'un blanc chemin bordé par des prairies
S'ouvre mon jardin odorant;
Descends parmi les fleurs; visite, je te prie,
Le beau chalet de mes parents...*

N'est-ce point là un beau projet? N'y trouve-t-on pas l'idée juste et sans exemple dont je parlais, il y a quelques lignes? A-t-on jamais pour glorifier un poète, ordonné le parvis naturel de sa réverie, et permis à chaque passant, moyennant quelques pas (quelques-uns de ces pas qu'il perd sur la terre), de reproduire en soi les premières impressions d'une grande âme?

Une femme à l'honneur

La comtesse Giacchi-Mizzitelli, vice-présidente de la Croix-Rouge, vient d'être nommée échevin de la ville de Rome. C'est la première femme désignée à ce poste en Italie. Comme on le sait, le maire de Rome a le titre de gouverneur; il est assisté de huit échevins nommés comme lui par le Duce.



Les Expositions

„A la Nationale“, Paris

A l'occasion du quatrième centenaire de la publication de l'*Institution chrétienne*, cette histoire du protestantisme français, ont été exposés à Paris, dans une salle de la Bibliothèque nationale, des documents relatifs à l'établissement de la Réforme en France.

Les femmes ont leur place dans cette exposition: portraits « à la manière de Clouet » de Catherine de Médicis, de Jeanne d'Albret, de Marguerite d'Angoulême, de Renée de France, figures énergiques aux grands fronts découverts, simplicité de l'expression et rusticités des costumes.

Des lettres autographes de Renée de Ferrare, de Marguerite d'Angoulême annonçant le mariage de sa fille Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon, des miniatures, le frontispice de l'*Instruction* en la religion chrétienne pour les enfants (*sic*), représentant Marguerite, sœur de François I^{er}, dans un jardin, en compagnie de son futur époux, qui lui offre une marguerite, son emblème; un livre encore, le « Livre mystique », miroir de l'âme pécheresse par la même Marguerite d'Angoulême, imprimé à Alençon en 1531; des objets d'art, entre autres un magnifique plat en émail cloisonné, dû à la femme émailleur Suzanne Court (XVI^e siècle).

LOUISE GERHARD.

Au Musée Rath (Genève)

Mme Adler-Kaufmann, qui a déjà exposé à Genève, il y a quelques années, a fait ses études de peinture à Berne, à Düsseldorf, à Budapest, à Paris, et c'est à Zurich, en 1928, qu'elle a participé pour la première fois à une exposition nationale.

Ses œuvres, qui figurent actuellement au Musée Rath, comprennent des portraits, des paysages,

présidant aux naissances et faisant plus de mal que de bien. Elles offrent à leurs élèves des cours théoriques complets, des connaissances pratiques obtenues par le travail dans les polycliniques, et même des cours de perfectionnement en hygiène sociale. Des élèves sont envoyées à l'étranger, en Angleterre ou ailleurs, pour compléter leur instruction. Les élèves d'une des écoles peuvent se spécialiser en hygiène sociale après avoir obtenu leur diplôme.

Les infirmières et sages-femmes diplômées ont fondé en 1927 l'Association des infirmières de Siam, qui n'accueille que des membres diplômés et possède un bureau de placement.

Depuis une trentaine d'années, deux essais ont été tentés de former aussi des jeunes gens pour la profession d'infirmier, mais il fallut y renoncer, soit à cause des frais considérables, soit parce que la Croix-Rouge ne pouvait réquisitionner leurs services contre le gré de ces infirmiers. On tourna la difficulté de la manière suivante: le ministère de la guerre envoya des recrues faire leur service à l'hôpital de la Croix-Rouge, où on leur fait subir un entraînement de deux ans. Trois cents recrues ont été ainsi formées.

EN PALESTINE.

Dans ce pays, l'assistance aux femmes malades ou enceintes a fait des progrès immenses au cours de ces dernières années. Avant l'occupation britannique, les sages-femmes étaient, pour la plupart, de vieilles femmes sans formation aucune et riches en pratiques inébranlables et nuisibles. Ces « dayahs », comme on les appelle, étaient des amies de la famille; elles participaient à toutes les fêtes, elles nommaient les enfants, s'entremettaient lors des mariages, et leur autorité était totale. C'était un grand honneur que d'être invité à une naissance, de sorte que la chambre était toujours remplie de femmes et d'enfants.

Les Britanniques créèrent une école pour sages-femmes; des infirmières vinrent d'Amérique pour organiser et surveiller le travail des sages-femmes qualifiées, et leur fournir les vêtements et le linge nécessaires aux patientes. En 1922, une clinique prénatale fut créée à Jérusalem avec 12 lits. Outre les services qu'elle rend comme maternité, cette clinique forme des sages-femmes indigènes. En 1925, un cours d'obstétrique de six mois a été ajouté au cours général de l'hôpital Hadassah à Jérusalem; seules les infirmières diplômées peuvent le suivre. La plupart travaillent aussi dans les centres de puériculture. On arrive de cette manière à diminuer la mortalité infantile, qui a été inimaginable.

Ces centres de puériculture sont au nombre

des natures-mortes. Nous préférons de beaucoup ces dernières, où, au sens de la couleur, qu'elle possède à un haut degré, s'allie chez l'artiste plus d'harmonie et d'équilibre latin, que dans certains paysages dramatiques et heurtés où des nuages échevelés pèsent sur la montagne.

Particulièrement goûté « Les pincesaux », où chantent les gris, « Fruits et livres », « Fruits et draperies ».

* * *

Mlle Yvonne Heilbronner, élève de Pierre-Eugène Vibert, présente au public un grand nombre de bois et lavés et quelques lithographies: paysages, fleurs, arbres, portraits, maisons, marines. Tous ces numéros, extrêmement variés, souvent de très petites dimensions, demandent à être vus de près: voyage charmant à travers la campagne, ou flâneries dans les rues pittoresques de vieilles villes comme Carcassonne, Saint-Gaudens, Pérouges — Pérouges en particulier, dont il a été tiré quatorze bois originaux en portefeuille à 50 exemplaires numérotés; mais il y a aussi Genève et la Savoie, et les pins et les cyprès du Midi. Prenez votre temps, et vous rapporterez de là mainte vision intéressante et poétique.

PENNELLO.

A Lausanne

Dans la salle Foetisch, à Lausanne, une sympathique petite exposition vient d'avoir lieu. C'est Mme Elisa Reineck, élève de J.-P. Laurent et de Benjamin Constant, qui nous invitait aimablement à y voir ses portraits, ses paysages et ses fleurs. Ses portraits sont particulièrement expressifs et ressemblants, l'artiste scrute consciencieusement le caractère de ses modèles, sans pourtant l'exagérer. Elle peint aussi des personnages en plein air, et montre qu'elle a subi l'heureuse influence des grands plein-airistes. Une série d'aroles réjouit et impressionne les amateurs de montagne qui devinent le drame des vieux arbres solitaires des Alpes. Nous aurions aimé voir exposées aussi quelques-unes des excellentes copies que Mme Reineck a faites de tableaux de maîtres. Il en est qui sont parfaites et qui auraient fait honneur au talent de l'artiste, si elle les avait exposées.

Nous souhaitons que cette exposition ait heureusement contribué à faire connaître Mme Elisa Reineck.

M. R.

de 45, et les sages-femmes qualifiées, qui pratiquaient à la fin de 1932, étaient au nombre de 333. Les femmes viennent des villages les plus reculés pour demander aide et conseil aux infirmières des centres; elles assistent à des cours et à des démonstrations pratiques d'hygiène générale et de soins des enfants, et s'y intéressent vivement. En hiver, les centres distribuent des soupes.

AU RAJPUTANA (INDES).

La population de cette province de l'Inde dépasse cinq millions. Il a été extrêmement difficile de détruire les préjugés de la population indigène, car autrefois le soin des malades était confié à des femmes de caste inférieure, et était considéré comme parfaitement indigne d'une personne convenable.

Voici quarante ans que la Mission de l'Eglise d'Ecosse poursuit son œuvre d'assistance médicale des femmes de la province, et trente ans qu'elle a commencé à former les jeunes filles hindoues en vue des soins à donner à leur entourage. Les élèves infirmières se forment aujourd'hui dans des hôpitaux. Jusqu'à présent, seules les jeunes chrétiennes consentent à devenir infirmières, et il se passera certainement encore bien des années avant que les Hindous des Etats indigènes envisagent le soin des malades comme une profession qui n'a rien de déshonorant.

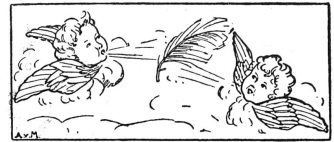
La majeure partie de la population est répartie dans les villages, et il serait nécessaire d'inaugurer un service dans les campagnes. En attendant, on détache de l'hôpital une des infirmières, et on l'envoie, munie d'une pharmacie portative, passer quelques jours dans la campagne environnante. Il faudrait pouvoir en détacher deux au moins, qui vivraient complètement au milieu de la population rurale, allant d'un village à l'autre pour soigner les malades et enseigner les principes d'ordre et de propreté. Parmi les buts que se proposent les dirigeants des hôpitaux, citons la création d'un registre d'Etat, et la surveillance des infirmières et des sages-femmes partout où elles travaillent.

Disons encore que les bonnes élèves des écoles publiques sont très demandées lors de leur libération, à la fois par le gouvernement qui veut en faire des institutrices, et par les écoles des infirmières toujours à la recherche de recrues intelligentes.

V. DELACHAUX.

(D'après la *Revue internationale des infirmières*, No 1, IV, 1934.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.



DE-CI, DE-LA

Une statistique impressionnante.

C'est celle des détenus de la prison de St-Antoine à Genève et elle montre quel péril menace les jeunes gens du fait ou de l'éloignement de la maison ou d'un sens plus faible de leurs responsabilités, ou du chômage, ou des salaires trop bas. En effet, en l'année 1933, il y eut à St-Antoine 107 jeunes hommes de 16 à 20 ans et 18 jeunes filles du même âge.

Le service de travail obligatoire pour les étudiantes d'Allemagne.

Le journal *Le Temps* a reçu le 10 mars, de son correspondant particulier de Berlin, la note suivante, que nous reproduisons sans commentaire:

Le ministre de l'éducation nationale a décidé que les jeunes filles qui passeront leur baccalauréat au printemps et qui voudraient poursuivre leurs études, devraient accomplir six mois de service de travail.

Et le service civil féminin en Colombie.

La Conférence nationale du personnel enseignant a approuvé une résolution conçue en ces termes: « Toute femme âgée de plus de 20 ans et de moins de 50, ayant une bonne conduite, n'étant atteinte d'aucune maladie contagieuse, ayant suivi l'école primaire pendant quatre ans au moins, et n'ayant ni devoirs maternels urgents, ni l'obligation de gagner sa vie ou celle des siens par son travail personnel, est tenue de prêter ses services à l'Etat dans les domaines de l'éducation ou de l'assistance sociale à l'enfance, selon ses capacités et pendant une période de temps supérieure à une année. »

* * *

Le « Christian Science Monitor » annonce qu'une loi vient de passer en Hollande à la Seconde Chambre du Parlement, par 51 voix contre 31, décidant que les institutrices seraient destituées de leur charge lors de leur mariage.

Un amendement disant que les institutrices déjà mariées seraient renvoyées fut, cependant, repoussé.

La Question de l'uniforme pour les agentes de police

Question beaucoup plus importante que ne croient certains antiféministes qui ne voient dans le port de l'uniforme par une agente de police que la marque d'une coquetterie féminine (où donc, ciel! la coquetterie irait-elle se nicher?... ou le besoin de s'enrégimenter par imitation masculine. Voici ce qu'écrit à ce sujet notre confrère *The Policewoman* (Londres), citant les paroles de M. Massard, l'initiateur de la police féminine à Paris (qui prévoit pour « les femmes à Jean », ainsi que les baptisées la bonne humeur populaire! un long manteau bleu foncé, des bottes noires et un chapeau de feutre mou genre Eclairées):

« Nous ne croyons pas, cela va sans dire que la valeur d'une agente de police dépende de son uniforme. Il y a en effet un grand nombre de tâches qui peuvent être parfaitement exécutées en vêtements civils. Mais la surveillance des parcs et jardins publics, des places de jeux et des routes est beaucoup plus efficace et protège davantage les femmes et les enfants si les agentes sont en uniforme. Car celui-ci non seulement ajoute à leur autorité, mais avertit tous ceux qui ont de fâcheux desseins que leurs actions sont surveillées! D'autre part, dans des cas d'attentats aux mœurs, d'outrages à la pudeur, etc. une femme en vêtements civils peut mieux surveiller ce qui se passe, pour intervenir au moment précis sur la foi de ce qu'elle a vu. En outre, les visites à des femmes et à des jeunes filles doivent naturellement être faites en civil. Ce qui est nécessaire, c'est que les agentes de police — et nous espérons que ce sera le cas en France — aient le droit de porter ou non leur uniforme suivant la nature des devoirs qu'elles ont à remplir ».

Une Zuricoise directrice d'école

Mlle Hermine Gübler vient d'être nommée directrice de l'Ecole professionnelle de Zurich (Frauenfachschule), qui sert aussi d'école de perfectionnement aux maîtresses d'ouvrages. Nos félicitations.